jours, le traître et le vendu, et ce pauvre Desmarets dont l'esprit semble atrophié depuis l'enfance, m'écrivait dernièrement qu'il n'osait approfondir les mobiles de ma conduite.

M. Desmarets est excusable, vous, vous ne l'êtes pas.

Quand, sur ma proposition, la commission du Cercle repoussa par 14 voix contre une toute alliance avec vous et les socialistes unifiés, je savais quelle tempête de mensonges, de calomnies et d'injures j'allais avoir à traverser.

Je n'hésitai pas ; je me sentais la force de l'affronter. Trente ans de luttes ardentes, pour des idées qui me sont chères m'ont aguerri. Je me suis acquis, à Douai, depuis vingt ans, par l'énergie de mes convictions, par une franchise de langage peut-être excessive, par un certain courage civique, mais surtout par une probité et une loyauté à toute épreuve, l'estime et la considération de mes concitoyens, ouvriers ou bourgeois ; j'entends de ceux dont la conviction a quelque valeur.

Cette estime, je la possède, j'en suis sûr. Il y a des âmes qui ne trompent pas.

C'est une force cela, qui me permet de vous braver. Cette force ne s'acquiert pas par des roublardises.

Roublard, vous l'êtes, vous. On dit même que vous l'êtes fort. Je ne le crois pas, vous avez deux talents : flatter et mentir. Mais cela ne suffit pas.

Faut-il des exemples ?

Vous mentez, Monsieur, quand vous dites dans l'article en question que nous avons voté que les « bulletins seraient de poids et de nuance identiques ». Admise pour l'avenir, cette proposition a été sur ma demande expresse à cause des difficultés de réalisation actuelle, modifiée en ce sens que « cette année des efforts seraient faits pour se rapprocher de l'idéal ».

Vous mentez, quand vous m'accusez de mauvaise foi. Vous mentez, quand vous dites que vous êtes allé chez M. Wacquez.

M. Wacquez a répondu à votre envoyé ce qu'il a voulu, cela ne me regarde pas.

Quant à la réunion de dimanche, où devait se faire le choix des papiers et se trancher la question des affiches, j'y assistai sans mandat, parce que je m'intéresse à la sincérité du vote. Je n'ai pas eu à « bredouiller de vagues excuses ».

Du reste, la fin de l'article démentant le commencement reconnaît que l'accord s'est fait à la satisfaction de tous.

Mais c'est une habitude chez vous de ne jamais dire la vérité.

Vous êtes un malin, Monsieur, vous avez su monnayer votre socialisme, comme tant d'autres et ne tirer en tout bien, tout honneur, 7 ou 8000 francs par an.

Vous voyez que j'ai une certaine supériorité sur vous et que je puis rester insensible à vos injures.

Au temps du boulangisme (vous le savez, puisque votre nom y fut mêlé), en a-t-on déversé des torrents sur les meilleurs républicains ? A quoi bon ?

Vous me dites l'objet du mépris de mes anciens et de mes nouveaux amis. Je suis sûr du contraire.

Quoi qu'il en soit, je vous prie, Monsieur, d'agréer la complète expression du mien.

LIMOUR,
Président du « Cercle Démocratique ».

LES REMERCIMENTS

A MERVILLE

Les nouveaux conseillers municipaux républicains adressent aux électeurs la lettre de remerciements suivante :

Chers Concitoyens,

C'est avec un sentiment de profonde gratitude que nous venons vous remercier de la belle manifestation de civisme que vous avez faite sur notre nom, en faisant triompher, à une imposante majorité, la liste républicaine tout entière.

Avec un entrain admirable, vous avez affirmé votre foi démocratique et fait justice du maquignonnage politique et des odieuses manœuvres de dernière heure d'un parti aux abois.

Votre inébranlable discipline a consacré la chute irrémédiable de la réaction.

Merci à tous, amis connus et inconnus, de ce magnifique témoignage de confiance dont nous sommes justement fiers.

Merci, surtout, à nos amis, les travailleurs dont l'inaltérable attachement à la République ne s'est pas démenti.

Chers Concitoyens, nous avions fait appel à vos idées d'ordre, de progrès et de solidarité sociale. Vous n'avez pas trompé notre attente.

Forts de votre appui, nous nous efforcerons, pendant tout le cours de notre mandat, de justifier votre confiance par les soins vigilants que nous apporterons à la défense de vos intérêts.

Nous suivrons les traces de nos regrettés devanciers républicains et nous prouverons, par des actes, que, serviteurs passionnés de la Démocratie, nous sommes aussi de bons Mervillois.

Vive Merville ! Vive la République !

Les Conseillers municipaux républicains

**

La population mervilloise a accueilli avec joie le succès de nos amis.

Dimanche soir, quand furent proclamés les résultats par le maire blackboulé Wambergue, dont la figure blême et défaite faisait peine à voir, un formidable cri de : Vive la République ! retentit dans la salle de scrutin, poussé par les centaines d'électeurs qui assistaient au dépouillement. Aussitôt, de la Grand'Place, noire de monde, une immense acclamation monta, mêlée aux feux d'artifice, la foule saluant d'un cri d'allégresse, la victoire républicaine. On ne voyait que des visages heureux. Les réactionnaires, déconfits, avaient disparu, comme par enchantement.

Nous félicitons tous nos amis du retentissant échec qu'ils ont fait subir à la réaction, tout particulièrement le vieux lutteur Orphée Variscotte, depuis 40 ans sur la brèche, qui fut surtout en butte aux attaques acharnées et désespérées de nos adversaires et qui, sans se départir de son calme serein et confiant, infligea à leurs chefs de file, à l'ouverture du scrutin, le plus mortifiant mais le plus mérité des affronts.

Nous félicitons également ses dévoués collaborateurs de la Ligue : Georges Lecomte-Ernout, Liebert, Wautiez, Luchart, etc., qui voient leurs persévérants efforts couronnés de succès ; certains de nos amis qui, par leur loyale attitude politique, ont déjoué une perfide manœuvre réactionnaire, enfin tous ceux qui ont contribué à l'écrasement de la réaction, sans oublier les vaillants conférenciers, MM. Spriet, Macquart et Boubes, qui nous ont prêté le concours de leur chaude et persuasive éloquence.

LES BALLOTTAGES

A VALENCIENNES

Les candidats radicaux, fidèles aux décisions prises le 7 février dernier par l'assemblée générale de la Ligue républicaine Valenciennoise, se représentent au scrutin de ballottage du 10 mai prochain, avec leur liste entière, telle qu'elle était constituée au premier tour.

Et voici les remerciements qu'ils adressent à leurs concitoyens.

Les 27 candidats radicaux, réunis le mardi 5 mai, remercient les Valenciennois, qui ont affirmé sur leur noms leur attachement aux idées nettement républicaines, et donné leur approbation à leur programme.

Le grand nombre des suffrages qu'ils ont obtenus les encourage à persévérer dans la lutte commencée.

En conséquence ils donnent rendez-vous aux électeurs pour assurer le succès complet de toute la liste radicale, au scrutin du 10 mai prochain.

Devillers Charles, maire, conseiller sortant — Dugardin Fernand, adjoint au maire, conseiller sortant — Bertaux Maurice, voyageur de commerce — Blondel Victor, lieutenant-colonel retraité — Boncenfant Alexandre, conseiller sortant — Boulanger Léon, conseiller sortant — Carlier-Daniaux, industriel — Cordier Désiré, voyageur de commerce — Corsolle Alfred, conseiller sortant — Debaralle Paul, conseiller sortant — Defaux Désiré, retraité du chemin de fer du Nord — Delannoy Louis, conseiller sortant — De Lauwereyns Emile, conseiller sortant — Dremaux Paul, administrateur du Bureau de bienfaisance — Dugnolle Paul, industriel, juge au Tribunal de commerce — Dupont Gustave, conseiller sortant — Faille Alfred, négociant — Fourneaux Louis, brasseur — Gripon Léopold, employé — Guilleaume Bruno, géomètre-expert — Hennon Eugène, entrepreneur — Legrand Léon, constructeur-mécanicien — Mineur Léon, industriel — Pillion Jules, conseiller sortant — Saint-Quentin Fénelon, conseiller sortant — Fanchon Charles, conseiller sortant — Tromont Charles, industriel.

A DUNKERQUE

Les candidats républicains adressent à leurs électeurs la lettre suivante :

Chers électeurs,

Votre vote d'hier nous a prouvé qu'on ne faisait pas en vain appel à vos sentiments républicains et à votre raison.

Dans les deux sections de la ville nos adversaires sont mis en ballottage.

C'est une première victoire.

Ce premier succès, nous vous le devons. Sans vous soucier des manœuvres et des excitations de nos adversaires, vous avez accordé vos libres suffrages aux républicains que nous sommes.

Nous vous en exprimons nos sentiments de profonde reconnaissance.

La réaction est aux abois. Le succès isolé de son chef rend plus pénible encore la situation de ceux qu'il traînait derrière lui.

Par votre discipline, par la concentration de vos efforts, vous la terrasserez définitivement dimanche prochain, et vous donnerez ainsi à notre ville le Conseil républicain qu'elle devrait avoir depuis longtemps.

Electeurs, nous comptons sur vous.

Vive Dunkerque !

Vive la République.

Les Candidats des Listes Républicaines.

LA RÉGION

A TOURCOING

UN AGENT FRAPPÉ D'UN COUP DE POING

par un consommateur attardé

tombe et se fracture le bras

Hier vers 4 heures du matin, les agents Boussemart et Verkaemst effectuant une patrouille rue de Gand, constatèrent que le café D..., en face le Palais de Justice, était encore ouvert.

L'agent Verkaemst entra et annonça qu'il dresserait contravention. Cinq consommateurs étaient présents dont le nommé Cyrille Vanmarck, 24 ans, camionneur, rue de Cymbale, 120. Vanmarck, qui a servi en Chine avec l'agent Verkaemst, insista vivement auprès de celui-ci pour qu'il n'établît pas de contravention. L'agent opposa un refus catégorique à cette demande et sur ces entrefaites, tout le monde sortit.

Dans la rue, Vanmarck ayant à nouveau insisté pour que procès-verbal ne fût pas dressé et l'agent Verkaemst opposant un nouveau refus, Vanmarck porta à son ancien frère d'armes un violent coup de poing à la joue gauche.

L'agent tomba et dans sa chute se fit une fracture du bras droit avec épanchement sanguin. L'agent Boussemart empêcha l'agresseur de porter de nouveaux coups à son collègue. Vanmarck s'enfuit et rentra chez lui où, un peu plus tard, le commissaire central, le sous-brigadier Engelaere et l'agent Mathieu allèrent le mettre en arrestation. Cyrille Vanmarck a été mis à la disposition de M. Moulines, commissaire de police du 2e arrondissement qui a fait l'enquête. Il sera transféré à Lille. L'agent Verkaemst a reçu les premiers soins de M. le docteur Huriez. Le blessé a été soumis aux rayons X qui ont révélé qu'une esquille a pénétré dans les chairs, déterminant un fort épanchement sanguin. La guérison demandera au moins six semaines.

A BEAUVOIS-EN-CAMBRÉSIS

UN OUVRIER MUTILÉ

Eloire Henri, menuisier chez M. Michau, était en train de scier une planche à une scie circulaire mécanique, quand tout à coup on ne sait par suite de quelle circonstance, la machine-outil buta et la planche qu'Eloire tenait entre les mains à hauteur des hanches, fut projetée violemment en avant. Le malheureux ouvrier reçut le choc en plein ventre avec une telle force que le péritoine fut crevé. Le docteur, mandé en toute hâte, donna les premiers soins au blessé et conseilla aussitôt son envoi à l'hôpital Saint-Julien de Cambrai. L'état d'Eloire est très grave, presque désespéré.

A MONCHECOURT

LA VIANDE MALSAINE

M. Favre, commissaire spécial à Douai, a dressé procès-verbal contre M. Henri Canioncq pour mauvaise tenue de la tuerie particulière qu'il a été autorisé à ouvrir en son établissement et pour inobservation des prescriptions de l'arrêté d'autorisation pris en sa faveur.

A PLOEGSTEERT

Quatre enfants brûlés vifs

Dimanche soir, vers neuf heures, un terrible accident s'est produit au hameau du Petit-Pont, au domicile des époux Bartier Eugène, cultivateurs. Mme Bartier, rentrant de course, déposa contre la muraille de la cuisine sa bicyclette munie d'une lanterne à acétylène. Les quatre fillettes de la fermière, âgées de trois à onze ans, jouaient dans cette pièce. L'aînée, Germaine, pour amuser sa plus jeune sœur, voulut décrocher la lanterne ; la bicyclette tomba sur une cruche contenant deux litres de pétrole ; la lanterne se brisa et la flamme communiqua le feu au pétrole ; une explosion se produisit : les quatre fillettes, dont les vêtements flambèrent, furent grièvement brûlées, malgré la rapidité avec laquelle leur mère se porta à leur secours.

Les docteurs Therry, de Ploegsteert, Vanuxem, de Nieppe ; Toffart, de Frelinghien, furent appelés près des petites victimes ; malgré tous les soins que leur prodiguèrent les médecins, les plus jeunes, Rachel, Cécile et Madeleine succombèrent lundi dans l'après-midi, et l'aînée, Germaine, se trouve dans un état désespéré. La mère, en portant secours à ses enfants, fut assez grièvement brûlée aux mains. L'explosion occasionna, en outre, des dégâts au mobilier de la pièce ; les vitres des fenêtres volèrent en éclats.

A ARRAS

LE PROCÈS DU « RÉVEIL »

Sur la demande de Me Baggio, d'accord avec les autres parties, le tribunal correctionnel d'Arras a renvoyé au 19 mai prochain les débats du procès intenté par la Compagnie de Courrières : MM. Lavaurs, directeur ; Bar, ingénieur, contre notre confrère *Le Réveil du Nord*, à la suite d'articles postérieurs à la catastrophe de Courrières.

A CARVIN

Un vieillard écrasé par une automobile

Dimanche soir, un terrible accident est arrivé à un vieillard, M. Cambier Henri, frappeur, retraité de la Compagnie des mines de Carvin, qui a été renversé par une automobile.

Une foule nombreuse stationnait sur la place de la Mairie, attendant la proclamation des résultats. L'automobile arrivant du côté de la Grand'Place à grande vitesse dut se déranger et virer pour ne pas blesser une personne. M. Cambier Henri qui en ce moment traversait la chaussée fut écharpé par la roue gauche de devant lui passa sur le corps. Si le mécanicien avait fait frein à ce moment, l'accident eût été moins grave.

Au contraire, au lieu de ralentir, il mit toute la vitesse et prit sa course sans s'occuper de ce qu'était devenu le malheureux renversé qu'il venait d'écraser une seconde fois sous la roue de derrière de son lourd véhicule. Des personnes de bonne volonté coururent au téléphone donner l'alarme afin d'arrêter l'auto meurtrière, pendant que d'autres s'empressaient autour du malheureux qui expira quelques minutes après l'accident.

Le médecin appelé a constaté une fracture du crâne, de l'épaule, de la colonne vertébrale et un enfoncement du thorax.

L'auteur de cet accident est M. Pouey, marchand de couleurs et vernis à Lille, 9, rue du Marché, à Lille, qui revenait de Seclin. M. Pouey dont la voiture fut arrêtée à son arrivée à Lille, ignorait l'accident qu'il a causé.

A LENS

Les funérailles du vendeur de l'« Action Syndicale »

Mercredi, à 4 heures du soir, auront lieu à Lens les funérailles du vendeur du journal « l'Action Syndicale », tué dimanche matin à Liévin, dans les circonstances que nous avons relatées. Les groupes révolutionnaires et les sections du Syndicat Broutchoux ont été conviés à assister avec leurs drapeaux et bannières à cette cérémonie. En prévision des incidents qui pourraient se produire, le service d'ordre sera assuré par un important détachement de gendarmes sous les ordres du lieutenant Coine.

L'enquête

L'enquête pour découvrir les auteurs de ce que l'on peut appeler le crime de Liévin, s'est continuée dans la journée de mardi, plusieurs personnes ont été interrogées par la gendarmerie et tout laisse croire que des arrestations ne tarderont pas à être opérées.

***

Un immense incendie aux Mines de Lens

200.000 francs de dégâts

Mardi soir vers dix heures, un violent incendie s'est déclaré dans les bâtiments à usage de magasins appartenant aux mines de Lens, situés rue Edouard Bollaert. Le feu qui, croit-on, prit naissance au milieu du bâtiment dans un dépôt d'étoupes, trouva là un aliment facile et prit immédiatement une grande extension.

Il gagna tout le bâtiment sur une longueur de 50 mètres environ. Bientôt le toit s'effondra et les sapeurs-pompiers de la ville et le personnel de la Compagnie durent se résoudre à préserver les bâtiments voisins.

Sur les lieux on a remarqué MM. Basly, député-maire, Huleux, adjoint.

Le service d'ordre était dirigé par M. le lieutenant de gendarmerie Coine.

Le feu continue. Les dégâts s'élèveront à 200.000 francs.

A LIÉVIN

Un mineur tombe au fond d'un beurtia

L'aide mineur Léonce Denis, 16 ans, était occupé aux travaux du fond à la fosse n° 1 des mines de Liévin, quand il tomba au fond d'un beurtia profond de soixante mètres environ.

Relevé immédiatement, le malheureux ouvrier fut transporté chez ses parents qui habitent cité des Grands-Bureaux. Le docteur Biat qui lui a prodigué ses soins, a constaté une fracture de la base du crâne et des contusions multiples. L'état de Léonce Denis est très grave sinon désespéré.

Ecole polytechnique. — Les candidats à l'Ecole polytechnique sont informés que les compositions se feront les 1er, 2, 3, 4 et 5 juin dans plusieurs villes dont Lille et Douai.

LES GRÈVES

A LILLE

A la fabrique Renouard

Les ouvriers de la fabrique de paillassons Renouard, rue de Flers, ont repris le travail mardi matin. Ils ont réintégré l'atelier aux anciennes conditions.

A WIZERNES

Les carriers de la vallée de l'Aa

Soixante terrassiers des carrières Monroy sont en grève à Wizernes ; on craint la grève générale des carriers dans la vallée.

CHRONIQUE MINIÈRE

L'exploitation minière

Mardi après-midi a eu lieu à la sous-préfecture de Douai, sous la présidence de M. Montigny, sous-préfet, une importante réunion dans le but d'étudier les meilleurs moyens à proposer pour arriver à la revision des lois et décrets réglementant l'exploitation houillère.

A cette réunion assistaient MM. les ingénieurs du contrôle, les directeurs des mines du Nord et du Pas-de-Calais et des délégués ouvriers.

La réunion a pris fin très tard et l'étude commencée sera continuée au cours d'une prochaine séance.

Carnet du Lecteur

MARIAGES

A Lille. — Hier, a eu lieu le mariage de M. Roger Conte, fils de M. le lieutenant-colonel Conte, du 43e, et de Mme Conte, avec Mlle Marguerite Hennebique, fille de M. Hennebique, directeur des Contributions directes, et de Mme Hennebique. Nous présentons aux jeunes époux nos vœux de bonheur.

DEUIL

A Valenciennes. — Mardi ont eu lieu les funérailles de M. Evariste Lefrancq-Claisse, licencié en droit, ancien juge au Tribunal de Commerce, ancien censeur de la Banque de France, ancien négociant en bois, décédé le 2 mai, dans sa soixante-septième année, après de longues souffrances supportées avec une remarquable énergie.

Les cordons du poêle étaient tenus par : MM. Fally, président du Tribunal de Commerce ; Julien Lecat et Henri Mabille de Poncheville, anciens présidents ; François, directeur de la Compagnie des mines d'Anzin ; Machue, directeur de la Banque de France ; Trystram, sénateur ; Honoré Lemaire, ancien administrateur général de la Société anonyme des Hauts-Fourneaux, Forges et Aciéries de Denain et d'Anzin, et Damien.

Le deuil était conduit par les fils et gendres du défunt et les membres de la famille.

L'inhumation a eu lieu au cimetière St-Roch, dans le caveau de famille ; aucun discours n'a été prononcé.

A la famille du défunt dont l'affabilité était connue de tous, et qui s'était concilié de nombreuses et vives sympathies par la loyauté et la générosité de son caractère, nous adressons l'expression de notre sincère condoléance.

LILLE

COMITÉ DU PROGRÈS DU NORD

Ce soir mercredi, à huit heures et quart, assemblée de commission.

A neuf heures et demie, assemblée générale.

ARRESTATION D'UN ESPION

Une bonne prise. — Un envoyé spécial de l'Allemagne

Il y a quelque temps, M. Faudot, commissaire spécial attaché à la Préfecture, était informé que le service d'espionnage allemand avait envoyé dans le Nord et spécialement à Lille, un de ses agents, avec mission de se procurer des documents sur l'organisation militaire régionale et sur la mobilisation. Sans autre donnée que des renseignements très vagues, M. Faudot se mit en campagne avec ses inspecteurs et parvint bientôt, non sans peine, à découvrir un individu suspect descendu à l'estaminet Delobel, 52, rue des Arts, sous le nom de Emile Blanchard, âgé de 25 ans, originaire de Sarreguemines, voyageur de commerce. Une filature tenace fut établie pour connaître les relations de cet étranger qui, pour dépister une surveillance qu'il ignorait tout en la redoutant, s'entourait de très ingénieuses précautions. Ses allées et venues finirent cependant par établir un faisceau de présomptions graves, et M. Faudot eut bientôt la satisfaction de constater que l'individu était bien l'agent allemand dont on lui avait signalé l'arrivée à Lille.

Les mailles de la surveillance se resserrant de plus en plus lui permirent de préparer l'arrestation de l'espion.

Hier il apprenait que Blanchard devait se rencontrer avec un militaire du train des équipages dans l'estaminet Devos, rue de la Barre, 26, à l'angle de la rue Saint-Jean. Une souricière fut organisée dans ces parages.

Vers 6 heures l'individu apparaissait se dirigeant vers le cabaret Devos. Au moment où il allait y pénétrer, les agents se précipitèrent sur lui et lui passèrent les menottes.

Mis dans l'impossibilité de résister l'espion se laissa conduire dans le cabinet de M. Faudot à la Préfecture où il subit un long interrogatoire.

Cette affaire promet, dit-on, des révélations intéressantes sur les tentatives répétées d'espionnage qui ont été constatées depuis plusieurs années dans l'Est et dans le Nord. L'espion a du reste passé des aveux. L'état civil qu'il avait donné à son logement de la rue des Arts était faux.

Nous félicitons M. Faudot et ses collaborateurs pour l'intelligence avec laquelle ils ont mené l'enquête qui devait aboutir à l'arrestation de l'agent prussien.

Ce que dit le soldat

Nous avons eu la bonne fortune de rencontrer le soldat du train des équipages sur lequel Blanchard avait compté pour obtenir les renseignements qu'il cherchait.

Très satisfait de l'arrestation de l'espion, ce militaire nous dit :

« Voilà quatre ou cinq jours que j'étais en relation avec cet homme. Nos conversations furent d'abord banales et vagues. Il se plaisait à me vanter le bonheur qu'on a d'être riche et pour me prouver qu'il l'était, il sortait fréquemment de sa poche un portefeuille bourré de billets de banque. Quoiqu'un peu étonné de la sympathie de cet inconnu j'acceptai les dîners qu'il m'offrit dans de grands hôtels. A plusieurs reprises, mais sans préciser, il me dit que si je voulais l'aider à certaines choses qui l'intéressaient beaucoup, il me donnerait de grosses sommes d'argent. Enfin, mardi, il me déclara net qu'il tenait à connaître le nom de plusieurs sous-officiers de la garnison et il m'offrit pour cela l'invraisemblable récompense de dix mille francs. Une heure après il était arrêté. »

Pour sa mère, des coups de poing et des coups de tête pour les agents

Pour mettre un terme aux observations de sa mère sur son ivresse, Charles Vandame, 20 ans, charbonnier, demeurant 25, rue Montaigne, ne trouva rien de mieux que de la rouer de coups. Il la traîna sur la chaussée pour donner plus d'éclat à sa prouesse, et c'est ainsi que l'agent de sûreté Gay put voir, mardi vers dix heures du matin, un rassemblement d'une cinquantaine de personnes indignées par la cruauté de ce mauvais fils. L'agent voulut intervenir et délivrer la malheureuse femme. Mal lui en prit, car Vandame l'accueillit par un coup de tête en pleine poitrine. Malgré tous les efforts du policier, il réussit ensuite à s'échapper et alla s'enfermer dans sa maison. Lorsque quelques instants plus tard, Gay et son collègue Clément vinrent, décidés à l'arrêter, ils trouvèrent un véritable énergumène, jurant et brandissant un couteau.

Avec d'incroyables difficultés et non sans danger, Vandame put être désarmé et conduit, enchaîné, au poste du 7e arrondissement. Il a été déféré au parquet.

Le président du Conseil Supérieur de la Guerre à Lille

M. le général Dalstein, président du Conseil supérieur de la guerre, doit venir aujourd'hui mercredi à Lille. Il inspectera les casernes des troupes de la garnison et passera en revue le 2e bataillon du 43e [illegible].

SAVON LUMINOL Blancheur du Linge VICTOR VAISSIER

UN HOMME DE COURAGE

Mardi, vers midi, un laitier de la rue de Fives avait momentanément abandonné sa voiture, rue de Béthune, pour servir un client. Effrayé par le passage d'un car, le cheval tout à coup partit à fond de train vers la place de la République. Les plus graves accidents étaient à redouter et s'ils furent évités ce fut grâce au sang-froid et au courage de M. Paul Pourcelet, employé à la Compagnie des tramways, qui se jeta sans hésiter à la tête de l'animal furieux.

Après avoir été traîné sur une assez longue distance, l'employé parvint à maîtriser le cheval.

Notons qu'en deux mois M. Pourcelet a eu l'occasion de se signaler trois fois par de pareilles actions.

Je ne fume que le NIL. 3713

LA BRIGADE MOBILE OPÈRE

Dans l'après-midi de lundi, en vertu d'un mandat d'arrêt du parquet de Béthune, l'inspecteur Léger a appréhendé, sur la route de Bully-Grenay à La Bassée, un nommé Albert Pavigot, inculpé de vol. Le prévenu qui a déjà subi 17 condamnations, a été écroué.

Ne fait que sur mesure

Commandez votre pardessus sur mesure à 35 francs ou votre complet sur mesure à 45 francs chez Bellenguez, 61, boulevard de la Liberté, Lille.

UN BÉBÉ SOUS UNE VOITURE

Lundi, vers cinq heures et demie de l'après-midi, la petite Simonne Pape, 3 ans, sortait de chez ses parents qui habitent rue Charles-Quint, cour Billon, et traversait la rue en courant, quand elle alla se jeter dans les jambes d'un cheval attelé à un fiacre conduit par le cocher Herlin. Une roue de la voiture passa sur la cuisse gauche de la fillette et la fractura. La victime a été transportée à l'hôpital de la Charité.

Il eut un cri désespéré.

— Tu es blessée, lui dit-il.

Elle, souriante, malgré la douleur, lui répondit :

— Ce n'est rien.

Vivement il releva la manche de la robe et aperçut la blessure.

La balle avait traversé les chairs sans attaquer l'os ; mais la plaie s'était enflammée par la douleur, le frottement de l'étoffe et les fatigues de la nuit.

Bien vite, il déchira son mouchoir, le trempa dans l'eau, lava la plaie et l'entoura d'un bandage.

— Que tu es bon ! disait doucement Noémie, et combien je t'aime !... Sois sans inquiétude, ce n'est qu'une égratignure.

Le soleil émergeait des hautes cimes et son orbe resplendissant nageait dans l'éther et dominait la plaine, l'incendiait de ses rayons.

La chaleur, concentrée entre les deux chaînes de montagnes, allait devenir accablante.

Jacob conduisit sa femme vers un champ de tabac, haut de deux mètres, et lui recommanda de n'en pas sortir.

— Attends-moi ici, lui dit-il : les maisons du village vont s'ouvrir et je vais essayer d'y trouver quelques provisions.

Son absence fut courte.

Il revint, apportant du pain de seigle, du poisson grillé, des fruits et du vin.

Mais, à ces achats, il avait employé tout ce qu'il possédait d'argent.

Comment vivraient-ils plus tard, le lendemain, les jours suivants ?

Il n'osait y penser.

Jacob et sa femme, afin de se préserver de la chaleur et de prendre un peu de repos, se jetèrent dans un petit bois voisin.

Noémie but une gorgée de vin et s'endormit aussitôt.

La grande fatigue l'emportait sur tout le reste.

Pendant son sommeil peuplé de cauchemars, son visage s'empourpra et elle fut prise de fièvre.

Quelle nouvelle cause d'anxiété pour Jacob.

Cependant, vers le soir, Noémie se réveilla et se trouva reposée.

Elle mangea un peu et, toujours courageuse, dit à son mari :

— Partons !

De nouveau, il pansa la blessure de Noémie, et tous les deux, silencieusement, se remirent en route vers la montagne.

Hélas ! parviendraient-ils jamais à la franchir ?

Les jours qui allaient suivre devaient être un long et cruel martyre pour les deux fugitifs, pour Noémie surtout, à cause de son état de grossesse, des privations de toutes sortes qu'elle avait à subir, des émotions sans cesse renaissantes, de l'énorme fatigue qui l'accablait et de la fièvre ardente qui ne la quittait pas.

Elle ne marchait plus, elle se traînait péniblement.

Et, cependant, aucune plainte ne sortait de ses lèvres.

Toutefois, l'épreuve était trop forte et elle devait y succomber.

Un matin, au moment d'atteindre les premiers contre-forts des Balkans, elle s'abattit pour ne plus se relever.

L'orage allait se déchaîner dans la montagne — un de ces orages dont on n'a nulle idée dans les pays de plaines et qui ne peuvent se comparer qu'aux plus terribles ouragans des mers asiatiques.

La pluie commençait à tomber et allait être suivie de trombes de vent, de grêle, d'éclairs, des éclats de la foudre répercutés par les cent mille voix des géants granitiques.

L'air était enflammé et la terre brûlante.

Le sol tremblait et on eût dit que la montagne se désagrégeait de ses larges alvéoles et oscillait sur ses puissantes assises.

Jacob prit sa femme dans ses bras et, faisant un suprême effort, aveuglé par la grêle et la pluie, courut à grands pas à la recherche d'un refuge quelconque.

Il le trouva dans un déchaussement du roc qu'on eût pris volontiers pour l'entrée d'une caverne.

La nuit s'était faite, effrayante, terrible, pleine de tempête, de plaintes mystérieuses et de hurlements sinistres.

Les clameurs de l'ouragan couvraient toutes les voix de la nature, et dans cette obscurité plaintive, Jacob Guedj, frémissant, éperdu, anxieux, épouvanté, n'entendait même pas les gémissements de la pauvre créature qui se mourait à ses côtés.

Ce supplice, sans nom, incomparable, dura deux heures — deux siècles !

Puis l'orage s'apaisa, le vent s'abattit, le tonnerre cessa de gronder et le jour se montra de nouveau — un jour ensoleillé, joyeux, que les petits oiseaux secouant leurs ailes mouillées, saluaient de leurs plus douces chansons.

Jacob Guedj, des yeux, chercha sa femme.

Elle était là, à ses pieds, livide, froide, inanimée, morte, enfin !

Morte en donnant le jour, après une grossesse de sept mois, à un enfant chétif qui vagissait sur le roc, son premier berceau.

Comment exprimer le désespoir de Jacob

Sa première pensée fut de rejoindre aussitôt sa chère Noémie en se brisant la tête contre le roc.

Que lui importait la vie, maintenant ?

Se pouvait-il que Dieu l'éprouvât ainsi ?

Lui, si foncièrement religieux, si croyant, doutait de tout à cette heure : de la justice de Dieu comme de celle des hommes.

Et dans la violence de son désespoir, il ne trouvait dans son cœur, sur ses lèvres, que des imprécations de haine et des malédictions.

Comme l'empereur romain il eût voulu que l'humanité n'eût qu'une tête, et cette tête, il l'eût fauchée avec une joie féroce.

Et ce fut précisément cette haine farouche, ce besoin immodéré de vengeance qui le sauva du désespoir et de la mort.

Il songeait à Phanis, le misérable auteur de tous ses maux, de toutes ses souffrances

— Il faut vivre ! se dit-il ; il faut vivre pour me venger, pour venger la martyre, pour sauver l'enfant de Noémie, cette faible créature qui n'a que moi au monde pour l'élever, la protéger, la chérir !

Alors, il enveloppa l'enfant dans une partie des vêtements de la morte et, après avoir pieusement fermé les yeux de Noémie et l'avoir embrassée, il lui creusa une tombe dans le sol friable et léger de la caverne et y descendit son cadavre, qu'il recouvrit de sable et de pierres.

Puis, le soir venu, comme un voleur, il franchit un enclos voisin où étaient renfermées des chèvres, en prit une afin qu'elle servît de nourrice à l'enfant ,et portant celui-ci sur son dos, s'enfonça dans la montagne, suivi de la chèvre.

Il pouvait marcher maintenant sans se cacher et à visage découvert.

Personne n'eût reconnu en ce misérable, pâle, hâve ,les yeux enfoncés dans l'orbite, les cheveux complètement blancs, le beau et élégant joaillier qui avait fait battre le cœur de toutes les grandes dames de Sophia.

VII

Si l'on voulait juger du Paris d'il y a vingt ans — les quartiers excentriques surtout — par le Paris d'aujourd'hui, on se tromperait certainement beaucoup.

Et ce n'est pas seulement pour les étrangers et les provinciaux que nous parlons ainsi, — c'est aussi, et plus encore, peut-être, pour les Parisiens, qui, généralement, ne connaissent de Paris que leur quartier, leur rue, et, un grand nombre même, la maison qu'ils habitent.

C'est prodigieux ce qu'il y a d'habitants de Paris dont l'existence est circonscrite de leur demeure aux boulevards.

Pour quelques-uns, cela s'étend jusqu'au bois de Boulogne.

Mais le plus grand nombre n'a jamais dépassé la Seine, et il en est beaucoup pour lesquels la hauteur de Montmartre, Belleville et les faubourgs de la rive gauche sont moins connus que les Pyrénées, les Alpes ou la Suisse.

C'est vers un de ces quartiers excentriques que nous allons conduire le lecteur.

Sans remonter au delà de quarante ans, ce qu'on nomme aujourd'hui le quartier de l'Europe — un des plus luxueux de Paris — était le refuge des chiffonniers, des brocanteurs, des vielleurs et des joueurs d'orgue, et de cette plèbe étrangère qui arrive chaque jour à Paris des quatre coins du monde.

Il n'était ni sage ni prudent de s'y promener les soirs d'hiver après six heures, et même il s'y trouvait un passage — le passage du soleil — n'ayant ni gardien ni concierge et dont les grilles se fermaient à huit heures.

Tout habitant de ce passage qui avait oublié sa clef devait renoncer à rentrer chez lui et était contraint de chercher un refuge à l'hôtel.

Mais ces rues étroites et malpropres se sont changées en voies spacieuses, en boulevards somptueux.

Les échoppes et les maisons boiteuses ont disparu pour faire place à des habitations élégantes et à des hôtels qui ressemblent à des palais.

Chiffonniers, brocanteurs et nécessiteux de toutes les nations se sont réfugiés aux extrêmes limites de Clichy, des Batignolles, de Montmartre et de Saint-Ouen.

Quant aux vielleurs et joueurs d'orgue, ce sont des professions à peu près inconnues aujourd'hui.

C'est surtout derrière les gares et ateliers du chemin de fer de l'Ouest, derrière le cimetière du Nord, dans l'espace compris entre l'avenue de Clichy et le boulevard [illegible] ,que s'est abattue cette population hétéroclite et nomade.

On trouvait là, il y a vingt ans — et même encore aujourd'hui — de vastes espaces, percés de quelques rues immondes au pavage inégal, sans trottoirs, peu ou pas éclairées la nuit, et dont les maisons, construites en pans de bois et en carreaux de plâtre, suaient la misère et attristaient le regard.

Puis, çà et là, au milieu de terrains vagues, à moitié défoncés, boueux et de cette couleur qui rappelle la suie délayée, se rencontraient quelques habitations rudimentaires, faites de planches recouvertes de lambeaux de toile goudronnée, plus propres à loger d'immondes animaux que des créatures humaines.

(A suivre).

CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ
UNIVERSELLEMENT LE MEILLEUR
PAR SA QUALITÉ ET SA FRAICHEUR
98, Rue Nationale, Lille.
11709